La lettre n°48

Février 2023

Bourse & Patrimoine

par Financière d'Uzès

La RSE à la Financière d'Uzès

Alexandre Perricard, Directeur Général d'Uzès Gestion, Référant RSE

Si la RSE ou Responsabilité Sociétale des Entreprises n'est pas un concept nouveau, reconnaissons qu'au cours de ces dernières années, elle s'est invitée avec force au cœur des débats sur les enjeux de société.
En guise de définition, la Commission européenne nous propose d'envisager la RSE comme « *l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* ».
La RSE s'analyse dès lors comme la contribution des entreprises aux problématiques du développement durable. Anagramme du latin « RES » (chose, réalité, affaires…), la RSE s'intéresse aux réalités nouvelles, à ces « *rerum novarum* » de notre temps qui confrontent l'entreprise à de nouveaux défis et l'invitent à s'interroger sur son utilité.
En ce sens, la performance globale de l'entreprise ne s'envisage plus uniquement sous l'angle des seuls profits financiers mais se conjugue étroitement avec la recherche d'impacts positifs sur la société dans son ensemble.
Cette lecture renouvelée de la responsabilité des entreprises est à mettre en regard du développement sans précédent de la finance durable qui, *volens nolens*, engage l'ensemble de la sphère financière dans une véritable révolution copernicienne.

Dès lors, la FINANCIÈRE D'UZÈS a décidé de s'engager par des actions concrètes et transparentes aux côtés d'acteurs de la société civile qui œuvrent au service du bien commun.
Dans cet esprit, notre Maison a scellé plusieurs partenariats contribuant à la valorisation des personnes en situation de handicap, aux jeunes des quartiers prioritaires et à la défense de la biodiversité.

C'est ainsi que dès le lancement de notre fonds thématique UZÈS SPORT en juillet 2020, nos équipes ont opté pour la mise en place d'un partage des frais de gestion au profit de la FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT dont la mission est de « *proposer une activité sportive adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel* ».
Aux valeurs du sport font écho celles de la musique. Convaincus de l'importance de l'éducation artistique et culturelle, nous mettons des bureaux à disposition de l'association SING'IN qui, grâce à des méthodes pédagogiques novatrices, place le chant choral au cœur du parcours éducatif et favorise l'épanouissement des enfants.

Parce que « *la sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement* » (Pierre-Jakez Hélias), l'accompagnement de femmes et d'hommes impliqués dans les combats en faveur de la biodiversité nous est également apparu comme une évidence.

Aussi, avons-nous répondu avec enthousiasme à l'offre de parrainage des projets portés par L'ABEILLE NOIRE DU LOIRET qui visent la création d'un « *modèle agro-apicole de pratiques respectueuses des sols et de la biodiversité à l'échelle d'un territoire* ». Il est ici question de la sauvegarde d'une espèce clé de voûte de nos écosystèmes : l'abeille et au-delà, de l'ensemble des pollinisateurs dont dépendent plus de 70% des cultures destinées à l'alimentation humaine en France.

Enfin, est-il plus noble cause que celle de la protection des mers et océans de notre planète ? Consciente de l'importance de préserver l'océan pour agir contre le changement climatique et protéger la biodiversité, la FINANCIERE D'UZÈS est désormais partenaire de la FONDATION DE LA MER.
UZÈS SOLIDAIRE MER, notre premier produit structuré solidaire, a participé au financement d'« Un Geste pour la Mer », programme de lutte contre la pollution plastique.

> La FINANCIERE D'UZÈS est désormais partenaire de la FONDATION DE LA MER. UZÈS SOLIDAIRE MER, notre premier produit structuré solidaire, a participé au financement d'« Un Geste pour la Mer ».

Toutes ces initiatives renforcent la dimension citoyenne de notre Maison et concourent à la quête de sens que vous êtes nombreux à nous exprimer. Fidèles à nos convictions, soyez assurés de notre détermination à développer nos engagements dans la durée !

Dans cette édition,

Perspectives de marché : une balance des risques plus équilibrée en 2023
Nos conseils d'investissement : la Gestion Optimisée au service de la Solidarité pour l'Environnement
Nos conseils en patrimoine : immobilier et nouveau DPE, l'enfer est pavé de bonnes intentions

Faits marquants

Depuis très récemment, la perspective d'une récession en début d'année semble s'éloigner. La croissance mondiale pourrait bien être en train de passer son creux, avant d'amorcer un redressement.
L'inflation en revanche reste trop élevée, même si elle se modère. La crainte est que les banques centrales ne soient obligées de prolonger voire durcir le resserrement monétaire, au risque de fragiliser la résistance de l'économie.

Perspectives de marché

Une balance des risques plus équilibrée en 2023

Alexandre PERRICARD
Gérant OPC

Les marchés de taux

2022 restera dans les annales comme une année noire pour les marchés obligataires. Face au choc d'inflation, la réponse musclée des banques centrales a déclenché un krach de taux d'une ampleur inégalée.

En moins d'un an, les fonds fédéraux américains ont été relevés de 450pb à 4.50/4.75%, mouvement inédit depuis les années 80.

De son côté, la BCE a augmenté ses taux directeurs de 300pb en sept mois portant le taux de dépôt à 2.5% début février.

L'impact de cette ascension vertigineuse fut d'autant plus pénalisant que les coupons étaient au plus bas…

> Le chemin désormais parcouru nous permet d'espérer un horizon plus dégagé sur les taux en 2023.

Cependant, le chemin désormais parcouru nous permet d'espérer un horizon plus dégagé sur les taux en 2023. De facto, les marchés obligataires ont entamé l'année sur une tonalité positive.

Face au resserrement des conditions de financement, la hausse des prix s'essouffle enfin, en particulier aux Etats-Unis où elle atteint 6.4% annualisé à fin janvier 2023 contre un pic à 9.1% en juin dernier.

La décélération progressive de l'inflation devrait conduire la FED à maintenir une politique monétaire restrictive beaucoup plus mesurée qu'en 2022.

Pourtant, la courbe des taux américains reste sensiblement inversée avec un taux 10 ans à 3,82% vs 4.63% pour le 2 ans au 16/02/2023.

En Zone Euro, l'objectif de stabilité des prix paraît encore bien loin. Confrontée à une inflation beaucoup trop élevée (8.5% en janvier contre un pic à 10.6% en octobre), la BCE maintiendra un positionnement restrictif au 1er semestre 2023 tout en veillant à préserver la stabilité financière de la zone.

Si les rendements souverains se sont plutôt détendus en ce début d'année, ils restent proches de leurs niveaux de fin 2022. Le Bund allemand s'élève à 2.47% au 16/02/2023 et la courbe allemande présente une configuration inversée… L'OAT française à 10 ans oscille autour de 3% (2.93%), et le 10 ans italien s'est installé au-dessus des 4% (4.32%), tout en offrant une prime de risque en retrait vis-à-vis de l'Allemagne.

> ***Dans un contexte de meilleure visibilité sur les taux, les rendements des obligations d'entreprise ont retrouvé une réelle attractivité. Accompagnant la hausse des taux courts, le marché monétaire offre également de belles opportunités d'investissement.***

Catherine VIAL
Analyste financier

Les marchés actions

On retiendra de 2022 un choc géopolitique de première importance avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a bouleversé les marchés de matières premières et celui de l'énergie. On retiendra le choc d'inflation et la sortie précipitée des politiques monétaires accommodantes. On retiendra la faiblesse de l'économie chinoise (+3%), plus faible que celle du reste du monde (+3,1%).

A l'échelle mondiale, la croissance qui était attendue autour de +4.9% début 2022, devrait s'afficher autour de +3%, sans qu'aucun pays n'échappe vraiment au ralentissement. Dans les pays développés, la croissance devrait ressortir autour de +2.4%. Dans les pays en développement, la croissance se limiterait à +3.7%. Dans l'ensemble néanmoins, l'activité économique a mieux résisté que ce qu'on pouvait craindre.

En 2023, le sentiment général est que les rythmes de croissance vont continuer de s'affaiblir. Mais alors que le niveau d'anxiété était encore fort en fin d'année, il s'est nettement dilué depuis. La confiance revient progressivement.

> Les fondamentaux s'améliorent avec des risques désormais plus équilibrés, tant sur la croissance que sur l'inflation.

La Chine vient d'abandonner sa politique zéro-Covid, ce qui devrait permettre un rattrapage avec un effet d'entraînement pour les pays voisins d'Asie et toutes les grandes économies avancées. Les Etats renforcent leurs plans de soutien budgétaire. Les prix de l'énergie continuent à fortement baisser. L'inflation est encore bien trop élevée mais la désinflation est maintenant engagée dans de nombreux pays. Les discours des banques centrales, tout en maintenant le cap de politiques monétaires restrictives, deviennent plus lisibles. De leur côté, les entreprises rassurent sur les chiffres de fin d'année et s'apprêtent à signer une très belle année 2022, de forte croissance de l'activité et des résultats.

Les fondamentaux s'améliorent avec des risques désormais plus équilibrés, tant sur la croissance que sur l'inflation, et l'idée que les grandes économies vont pouvoir échapper à une contraction de leur activité en début d'année.

> ***Sur les marchés financiers, le rebond de début d'année est spectaculaire après la chute sévère des indices en 2022 (-33% en $ pour le Nasdaq, -12.9% pour le Stoxx 600, -9.5% pour le CAC 40). A court terme, une consolidation est sans doute nécessaire alors que beaucoup d'optimisme est maintenant intégré. La tendance à moyen et long terme reste en revanche haussière.***

Les indices au 17 février 2023

CAC 40	SP 500	NIKKEI 225	Petrole WTI (N.Y)	EUR/USD
+11,78%	+5,97%	+5,44%	-4,88%	-0,03%

Conseils d'investissement

L'actualité des Produits structurés

Pierre CHARDON
Directeur de la Gestion Optimisée

La Gestion Optimisée au service de la Solidarité pour l'Environnement.

Dans l'esprit qui caractérise notre Maison et les valeurs que nous portons, notre technicité s'est mise au service de tous dans le but de construire un placement structuré répondant aux attentes d'un placement solidaire, sans pour autant laisser de côté un couple rendement/risque attractif pour nos clients. Pour cette première émission destinée à soutenir les actions de la FONDATION DE LA MER, notre choix s'est porté sur l'action sous-jacente Veolia Environnement, numéro un mondial des prestations de services à l'environnement, dont l'activité sur le traitement des eaux sur laquelle le français occupe la première place mondiale.

Après une baisse du titre de -22% en 2022, l'intégration de Suez Environnement en bonne voie et d'importantes synergies à venir, nous avons bénéficié d'un bon point d'entrée sur l'action proche des 25 €, des barrières importantes de 50% pour la protection du bonus et du capital + l'effet mémoire sur le bonus, notre marque de fabrique. Toutes ces protections nous ont permis d'afficher une rémunération de +7.52% l'an payée au trimestre, ainsi qu'une rémunération de +0.80% versée au profit de la FONDATION DE LA MER par la Financière d'Uzès et l'émetteur du placement.

Aujourd'hui, à plus de 28 €, notre placement présente une forte probabilité de remboursement anticipé le mois prochain, ainsi nous pourrons envisager le lancement d'une seconde souche solidaire. « Parlez-en avec votre gestionnaire ».

Placements remboursés par anticipation		
ALSTOM	12%	pour 12 mois
RENAULT	10,312%	pour 12 mois
faurecia inspiring mobility	10,08%	pour 9 mois
SOCIETE GENERALE	9,84%	pour 9 mois
CA	9%	pour 9 mois

Nos dernières émissions		
SCOR	24 mois	11,92%
RENAULT	36 mois	11,50%
TRIGANO	48 mois	11,10%
SOCIETE GENERALE	21 mois	11%
Capital et Bonus garantis	24 mois	3,60% l'an

L'actualité des FCP

Les 3 fonds du trimestre

Code ISIN	Nom Catégorie du fonds	Performance				Risque SRRI	Valorisation 17/02/2023
		1er Janvier	**1 an**	**3 ans**	**5 ans**		
FR0007485420	**UZÈS PEA** *Actions Européennes*	+ 11,75%	+ 1,57%	- 6,04%	- 6,29%	6/7	2019,24 €
FR0010346817	**UZÈS WWW Perf** *Actions Européennes*	+ 11,08%	- 8,52%	+ 12,37%	+ 10,97%	6/7	239,30 €
FR0013491032	**UZÈS SPORT** *Actions Internationales*	+ 10,17%	- 3,93%	-	-	5/7	120,95 €

Le portefeuille de l'OPC est soumis aux fluctuations des marchés, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Suivez nos OPC sur www.finuzes.fr

ZOOM sur... Uzès PEA par Arnaud Morvillez, gérant OPC

Le fonds Uzès PEA, qui a obtenu le label ISR en 2021, est un fonds d'actions européennes qui vise à surperformer son indice de référence, l'Eurostoxx 50 dividendes réinvestis, en adoptant une approche responsable. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont évalués à chaque investissement.

Afin de répondre à son objectif de gestion, le fonds sélectionne les acteurs principaux et les moteurs de trois mégatendances identifiées par l'équipe de gestion, qui modifient en profondeur notre société : la transition énergétique, les mutations démographiques et la technologie.

Au sein de ces tendances séculaires, Uzès PEA s'expose à des entreprises leader dans des segments en accélération, comme la décarbonation de l'économie, le stockage et l'économie d'énergie, pour la partie transition énergétique. Le vieillissement de la population et la croissance des classes moyennes qui sont les deux piliers de la mutation démographique actuelle. Au sein de la technologie, nous privilégions la digitalisation de l'économie et l'augmentation des dépenses informatiques par les entreprises et les Etats.

Uzès PEA est ainsi composé majoritairement de grandes capitalisations européennes (plus de 90% du portefeuille actuel) dans les secteurs d'aujourd'hui et de demain. Parmi les principales positions du fonds, on retrouve Safran, Air liquide, LVMH, Schneider Electric, EDP Renovaveis, Cap Gemini ou encore ASML.

Conseil en Patrimoine

Chaque trimestre, un expert de la Financière d'Uzès aborde un sujet clé de la Gestion de Patrimoine.

Billet d'humeur
Immobilier et nouveau DPE : l'enfer est pavé de bonnes intentions

Patrick PRUGNAUD, Diplômé Notaire

Entré en vigueur fin 2021, le nouveau Diagnostic Performance Energétique promet d'être le nouveau casse-tête des bailleurs.

Auparavant simplement informatif, il est devenu opposable et surtout les diagnostiqueurs engagent désormais davantage leur responsabilité. Aussi, si le propriétaire ne peut apporter la preuve via des factures, des contrats d'entretien… de l'existence d'une bonne isolation et d'un système de chauffage haute performance, la sanction est radicale : mauvaise note assurée !

Or, un logement classé F ou G interdit toute indexation du loyer. Pire, depuis le 1er janvier un logement consommant plus de 450 kWh/m2 en France métropolitaine est indécent et interdit de location. En cas de renouvellement de bail, le locataire peut demander indemnisation, baisse de loyer, travaux d'isolation voire relogement aux frais du bailleur !

Déjà 90 000 logements sont tombés dans ce cas. Mais le 1er janvier 2025, même punition pour les logements classés G, puis en 2028 pour ceux classés F et enfin 2034 pour les logements classés E. Les chiffres vont exploser ! Rappelons que 24% des logements français étaient déjà classés E sous l'ancienne mouture.

Or, pour un appartement, il peut être impossible d'obtenir l'accord de l'assemblée des copropriétaires pour réaliser les travaux d'isolation ou de changement de chaudière collective. Le législateur n'a pas vu le problème…

Résultat : entre cette nouvelle réglementation et l'augmentation des taux d'emprunt pour l'année 2023, les agences immobilières estiment que le prix de l'immobilier va baisser de -5 à -10% !

Consolation, le plafond du déficit foncier déductible sur le revenu global peut être porté à 21 400 € par an, à concurrence du montant des dépenses déductibles de travaux de rénovation énergétique permettant à un bien de passer d'une classe énergétique E, F ou G, à une classe A, B, C ou D.

Mais tous les propriétaires immobiliers vont subir une forte hausse de leur taxe foncière (et le cas échéant de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires) en 2023 par la revalorisation de +7,1% des valeurs locatives.

Enfin, ils ont depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 pour faire leur déclaration d'occupation de leurs biens dans un contexte d'élargissement du périmètre des zones tendues dans lesquelles peuvent s'appliquer la taxe sur les logements vacants et la surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Entre surprotection des locataires, matraquage fiscal, plafonnement des loyers et nouveau DPE, quand va-t-on enfin comprendre l'utilité sociale des bailleurs ?

FINANCIÈRE D'UZÈS

LYON
9, rue Grenette
69002 LYON
04 78 42 51 18

ST ETIENNE
4, Place Jean Jaurès
42000 Saint-Etienne
04 77 38 70 04

ANNECY
Parc des Glaisins - 5, av. Pré Félin
Annecy Le Vieux - 74940 ANNECY
04 50 66 50 50

PARIS
13, rue d'UZès - 75002 Paris
01 45 08 96 40

CANNES
37, rue d'Antibes - 06400 Cannes
04 97 06 66 40

LILLE
11, rue Jean Roisin - 59800 Lille
03 28 04 05 15

www.finuzes.fr

Avertissement : Entreprise d'investissement agréée par le CECEI le 25 juillet 1997 (Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement de la Banque de France) et par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), la FINANCIÈRE D'UZÈS est également membre d'Euronext. La FINANCIÈRE D'UZÈS relève des autorités compétentes que sont l'AMF et l'ACPR. Les informations contenues dans ce document ont été puisées aux meilleures sources mais ne sauraient entraîner notre responsabilité. Par ailleurs, La FINANCIÈRE D'UZÈS est organisée de manière à assurer l'indépendance de l'analyste ainsi que la gestion et la prévention des éventuels conflits d'intérêt.